CONSEIL CONSULAIRE POUR LA PROTECTION ET L'ACTION SOCIALE

AIDE A L'ENFANCE EN DETRESSE : SECOURS MENSUEL SPECIFIQUE ENFANT

Cette aide peut être versée pour améliorer le sort d'un enfant à long terme et en cas de grande détresse. Il ne s'agit donc pas d'une allocation permanente pour pallier les difficultés économiques de la famille. Par ailleurs, elle doit répondre à un projet d'insertion sociale, qui sera évalué régulièrement.

Justificatifs à fournir :

1- Formulaire de demande d'aide sociale au titre de l'année 2022.

2- Justificatif de nationalité française de l'enfant (copie intégrale de l'acte de naissance français, copie du livret de famille, passeport, etc.)

3- Certificat de scolarité de l'enfant et quittances de frais scolaires (« pensión », « matrícula », cantine, manuels, transport scolaire)

4- Justificatif de domicile
Si vous êtes *locataire* : dernière quittance de loyer ou photocopie du contrat de logement.
Si vous êtes *propriétaire* : copie des taxes foncières 2021 (Predial)
Si vous êtes *hébergé(e) par un particulier* : attestation d'hébergement.

5- Dernière Facture : électricité, eau, gaz, téléphone mobile.

6- Justificatifs d'inscription à la sécurité sociale (Sisben, planillas EPS) et le cas échéant, aux services de médecine complémentaire (medicina prepagada)

7- Justificatifs des revenus bruts des parents:

- **Salariés** : Certificado de ingresos y retenciones por rentas laborales y pensionales año gravable 2020 ; certificat de travail de l'employeur attestant du type de contrat et du salaire mensuel brut; les 6 derniers relevés bancaires.
- **Indépendants** : dernière déclaration d'impôts en Colombie (Declaración de Renta año gravable 2020) et/ou ailleurs. Si la personne n'est pas obligée à présenter la déclaration d'impôts, attestation du comptable relative aux revenus bruts mensuels avec photocopie de la carte professionnelle du comptable.
- **Retraités** : dernière déclaration d'impôts en Colombie (Declaración de Renta año gravable 2020) et/ou ailleurs les 6 derniers bulletins de pension

8- En cas de maladie d'un des parents : certificat médical récent (de moins de trois mois)

9- En cas de divorce, jugement de divorce et décision du juge sur la garde de l'enfant et la pension alimentaire versée par l'autre parent.

10- Première demande de SMSE: un projet précisant les objectifs et le calendrier pour l'utilisation de l'aide (télécharger le fichier *Première demande SMSE*).

11- Demandes de renouvellement **:** un compte-rendu précisant l'utilisation de l'aide en 2021 et un projet précisant les objectifs et le calendrier pour l'utilisation de l'aide en 2022 (télécharger le fichier *Renouvellement SMSE*).

Le Consulat se réserve le droit de demander des pièces justificatives complémentaires et de procéder à une enquête sociale au domicile du demandeur.